



Atlas de la Biodiversité Intercommunale

Pays d'Iroise Communauté

Rapport intermédiaire

Novembre 2024



Avec le soutien financier de :



SOMMAIRE

I.	Identification du projet	4
II.	Avancement et mise en œuvre du projet	5
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence	5
II.1.1	Description générale de l'avancement du projet	5
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	6
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	7
II.1.3	Actions de mobilisation et sensibilisation	8
II.1.4	Communication	11
II.1.5	Mise en œuvre d'actions	13
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats	14
II.2	Suite des actions prévues et perspectives post-ABC	16
II.3	Autoévaluation	16

Rapport intermédiaire de projet

Atlas de la biodiversité intercommunale du Pays d'Iroise	
Période couverte par ce rapport	<i>Du 01/06/2023 au 30/11/2024 (18 mois)</i>
Durée de mise en œuvre prévue	<i>37 mois : (06/2023 - 07/2026)</i>
Bénéficiaire de la subvention	<i>Communauté de communes du Pays d'Iroise</i>
Responsable du projet	<i>Pascal GAUTIER, responsable du service espaces naturels</i>
Contact	<i>pascal.gautier@ccpi.bzh 02 98 84 39 36</i>
Auteur(s) du rapport	<i>Chloé THEBAULT, chargée de projet ABI</i>

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité intercommunale du Pays d'Iroise
Période total prévue pour la mise en œuvre du projet	37 mois (du 01/06/2023 au 01/07/2026)
Contexte du projet	<p>L'Atlas de biodiversité s'inscrit dans la mise en œuvre du projet de territoire qui a identifié l'enjeux visant à « Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité ».</p> <p>Après le positionnement de la Commune de Porspoder lors de l'appel à projet 2020, d'autres communes du territoire envisageaient de répondre à celui de 2021. Compte-tenu de cette situation et des compétences exercées par la Communauté de Communes, les élus ont opté pour un projet intercommunal.</p> <p>Il vise à sensibiliser et mobiliser les habitants du territoire, à alimenter les réflexions sur la prise en compte de la biodiversité dans le cadre des projets existants (PLU, PCAET, ...) ou futurs et adapter la gestion des espaces publics.</p> <p>Un lien étroit sera établi avec le projet porté par la commune de Porspoder afin que les deux démarches soient coordonnées et complémentaires.</p>
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler, compléter les connaissances sur le patrimoine naturel afin d'identifier et inscrire les enjeux de préservation de cette biodiversité dans les politiques publiques communales et intercommunales, notamment dans les documents d'urbanisme en cours de révision ou d'élaboration (PLU / PLUi) mais aussi dans les autres documents stratégiques (PCAET par exemple). • Faire de la connaissance et de la préservation de la biodiversité un enjeu partagé par tous, élus, agents communaux, habitants, acteurs économiques... • Impliquer les élus, agents et habitants dans l'amélioration de la gestion des espaces publics des communes et de la Communauté de Communes et les sensibiliser à la prise en compte de la biodiversité dans les espaces privés (parcs et jardins, zones urbanisées et bâti, espace agricole...)
Résumé du projet	<p>La communauté de Communes du Pays d'Iroise, créée en 1992, regroupe 19 communes, 48 493 habitants sur une superficie de 319 km², réparties entre façade maritime et zones agricole de l'intérieur des terres.</p> <p>Depuis de nombreuses années, le territoire est déjà engagé dans des mesures en faveur de la biodiversité : Sensibilisation des scolaires, Gestion des espaces naturels littoraux et des milieux aquatiques, ... Les élus, conscients de leur responsabilité sur le sujet, ont inscrit les enjeux de préservation du patrimoine naturel dans leur projet de territoire. C'est donc pour répondre à cette volonté politique que la collectivité s'engage dans l'élaboration d'un atlas de la biodiversité.</p> <p>L'élaboration de cet atlas s'appuiera sur les compétences d'experts mais aussi sur l'implication des élus, agents des collectivités et habitants. Cette co-construction permettra à chacun d'apporter sa connaissance, d'être sensibilisé aux enjeux de biodiversité et d'identifier sa responsabilité dans la préservation de ce patrimoine.</p> <p>Dans un premier temps, le projet consiste à améliorer la connaissance en s'appuyant sur les données détenues par les acteurs et par la mise en œuvre d'inventaires complémentaires. Cette première phase permettra ensuite de définir les enjeux de biodiversité et d'identifier les continuités écologiques. Enfin des recommandations et des propositions d'actions seront formulées.</p> <p>Cet atlas de la biodiversité se déroulera sur 3,5 années entre 2023 et 2026. Il viendra alimenter les réflexions liées aux projets et programmes du territoire tel que PLUIH, PCAET, Breizh-bocage, gestion des milieux aquatiques et des espaces naturels littoraux, accompagnement du monde agricole, gestion des zones d'activité économique, développement touristique, Il devra aussi se traduire rapidement par des actions concrètes de préservation de la biodiversité sur les espaces publics et être une base pour amener la population et les acteurs du territoire à s'engager en faveur de la nature.</p>

II. Avancement et mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence

| II.1.1 Description générale de l'avancement du projet

La communauté de communes du Pays d'Iroise (19 communes, 317 km², 50 186 habitants) a candidaté à l'appel à projets de l'OFB en 2022 pour bénéficier d'une aide financière à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale. La commune de Porspoder n'est pas intégrée à cet appel à projets car a elle-même mis en place un ABC.

L'OFB a accepté de soutenir la démarche de l'EPCI et une convention de subvention a été signée.

Le choix a été fait de réaliser cet ABI en interne, par le recrutement d'une chargée de projet.

Aux premiers temps du projet dès juin 2023, le travail a consisté en la prise de contacts avec les acteurs clefs du territoire (experts naturalistes, associations d'éducation à l'environnement, élus...) et la constitution du comité de pilotage.

En parallèle, l'état initial des connaissances a été lancé. La faune et la flore de l'estran n'ont pas été considérées dans cet ABI (notamment compte tenu de la présence sur une majeure partie du littoral du Pays d'Iroise du Parc Naturel Marin d'Iroise). De la même manière, le groupe des champignons n'a pas été retenu à cause d'un manque de spécialistes sur le territoire (et le CBNB n'est pas habilité à travailler sur ce groupe).

Cet état initial des connaissances n'a été finalisé qu'à l'été 2024. Ainsi, il n'a pas été possible de s'en servir pour définir un plan de prospection pour l'année 2024, les plans de charge des structures naturalistes nécessitant d'être bouclés en fin d'année précédente. Des actions d'inventaires ont tout de même été programmées, avant la livraison de l'état initial.

La mobilisation s'avère difficile à l'échelle intercommunale : d'un point de vue grand public, ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent dans les évènements ou la transmission d'observations naturalistes. Il en est de même du côté des élus communaux. Il paraît intéressant de proposer à l'avenir des interventions sur des évènements autres que centrés sur la nature, pour toucher un public plus large.

Du point de vue de la communication (site web, Facebook, Newsletter, évènements, Avis de recherche espèces), il est difficile d'avoir une bonne visibilité, l'information étant diluée dans un flot important.

| II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

La gouvernance de l'ABI repose sur plusieurs instances :

- Le **comité de pilotage** qui s'est réuni pour la première fois en septembre 2023, rassemblant représentants de la collectivité (élus et agents), experts naturalistes, financeurs et représentants d'usagers. Cette première réunion a connu une participation très forte, démontrant l'intérêt du projet notamment pour les élus communaux. Le COPIL se réunit une fois par an (deuxième réunion en septembre 2024) et a pour rôle de suivre et orienter le projet.
- Les partenaires scientifiques et techniques (CBNB, Bretagne Vivante, GMB, GRETIA, Syndicat des Eaux du Bas-Léon, Fédération de Pêche, OFB, Région Bretagne) ont été identifiés et inscrits à la liste des membres du **comité technique**. Ce COTECH se réunit en fonction des besoins, pour réfléchir et proposer des orientations scientifiques. Il s'est déjà réuni deux fois, en février et en septembre 2024, afin de définir le programme d'inventaires complémentaires. Par ailleurs, les échanges bilatéraux avec les différents membres du COTECH sont réguliers.
- La **commission biodiversité et milieux aquatiques** est une instance intercommunale de décision relative aux services bocage, milieux aquatiques, climat et espaces naturels. Il se réunit environ 4 fois par an, et réunit des représentants élus des communes. Le rôle de la commission dans le projet d'ABI est de le suivre et de faire des propositions.

Par ailleurs, des contacts réguliers sont pris avec certains élus, notamment sur des communes particulièrement impliquées et sensibles à la préservation de la biodiversité (Porspoder, Lanildut, Tréouergat, Lampaul-Ploudalmézeau, Lampaul-Plouarzel). Ces prises de contact peuvent concerner de la demande de conseil/d'accompagnement technique pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets, les travaux ou la tenue d'évènements.

Le projet d'ABI permet de structurer l'information autour de la préservation de la biodiversité et ainsi d'améliorer, au niveau de la CCPI, la transversalité avec les services environnement-déchets-climat, ingénierie territoriale et urbanisme.

| II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Des contrats ont été signés dès le lancement du projet en juin 2023 avec le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) d'une part, et l'association Bretagne Vivante d'autre part (qui a travaillé avec le GRETIA et le GMB), pour réaliser **l'état initial de la connaissance** sur la flore (vasculaire, lichens, bryophytes) et la faune (mammifères, reptiles, amphibiens, invertébrés, oiseaux). L'état initial de la connaissance sur les milieux naturels et les poissons a été réalisé en interne. Le rapport flore a été finalisé dans les délais initialement prévus (mars 2024), tandis que les rapports faune et milieux naturels/poissons ont pris du retard (été 2024).

Cet inventaire des données historiques a mis en lumière une **connaissance naturaliste forte concernant le groupe des oiseaux, et très fortement localisée sur le littoral et la vallée de l'Ildut** jusqu'aux lacs de Saint Renan. Cette connaissance est partout ailleurs et sur les autres groupes relativement faible, avec de nombreuses mailles (1kmx1km) qui ne recensent aucune donnée faune. Concernant les habitats naturels, ce sont les landes et les prairies qui sont les moins bien connues, ainsi qu'une partie du littoral et des boisements.

Les boisements sont rares en Pays d'Iroise, c'est pourquoi des **conventions d'autorisation d'accès** aux parcelles de trois grands domaines forestiers ont été signées, afin de permettre de contacter des espèces typiquement forestières et de faire des préconisations aux propriétaires.

Les inventaires complémentaires de la **flore** ont débuté au printemps 2024, et se poursuivront en 2025. Tous les milieux naturels sont ainsi prospectés, et les stations d'espèces à enjeux mises à jour.

Le Groupe d'Etudes des Invertébrés Armoricains (GRETIA) a réalisé son stage adhérent annuel en Pays d'Iroise : **prospections multigroupes sur une semaine** complète. Une liste de sites leur a été proposée (diversité de milieux, parcelles publiques), mais la météo de juillet 2024 ne leur a pas permis de tous les prospecter.

En parallèle, un suivi **Vigie-Chiro** et des **pièges photos** ont été mis en place en interne.

| II.1.3 Actions de mobilisation et sensibilisation

Plusieurs actions de mobilisation citoyennes ont été menées depuis le début du projet, afin de favoriser l'appropriation des enjeux de biodiversité par les habitants du territoire.

Le Jour de la Nuit

Le premier évènement organisé dans le cadre de l'ABI a été le Jour de la Nuit, une date nationale visant à sensibiliser à la pollution lumineuse et à la biodiversité nocturne. L'évènement s'est tenu sur deux dates :

- **Le 14 octobre 2023**, un ciné-débat a été organisé au cinéma associatif de Saint Renan « Le Bretagne ». Le film « Tant qu'il y aura des étoiles » a été diffusé et les discussions ont été animées par un chercheur de la chaire « Noz-Breizh » de l'Université de Bretagne Occidentale ainsi qu'un astronome de la Société Astronomique de France. Le public familial était assez restreint (une vingtaine de spectateurs). En soirée, le club astronomique Pégase de Saint Renan proposait des observations du ciel au château de Kergroadez, à Brélès.
- **Le 28 octobre**, un atelier à destination des familles s'est tenu au château de Kergroadez sur le thème des rapaces nocturnes et du ciel étoilé : analyse du contenu de pelotes de Chouette effraie et construction d'une carte du ciel. 12 personnes ont participé à cet atelier. Le soir, une balade nocturne a permis d'emmener une vingtaine de personnes (familles avec enfants principalement) aux alentours du château, à la découverte de la vie et des bruits nocturnes. Ce sont deux associations locales, Le Petit Caillou et Etran Nature, qui ont mené ces animations. En parallèle, le club Pégase proposait à nouveau des observations astronomiques.



Formation oiseaux des jardins

Cette animation réalisée en régie avait pour objectif de présenter le programme de sciences participatives « comptage national des oiseaux des jardins », et de le réaliser à plusieurs afin de permettre aux participants de le mettre en œuvre chez eux :

- **Le 20 janvier 2024**, les deux animations organisées à Plougonvelin et Ploudalmézeau ont attiré 9 participants seulement (retraités et familles)
- **Le 22 janvier**, l'animation réalisée sur la pause méridienne à destination des agents et élus communaux et communautaires a rassemblé 15 participants au siège communautaire à Lanrivoaré

Fresque de la biodiversité

Cet atelier a pour objectif de redéfinir la notion de biodiversité, et d'amener les participants à s'interroger sur ses composantes, les menaces qui pèsent sur elle, les conséquences de son effondrement et les solutions possibles. Le **23 février 2024**, les élus des communes ont été invités à participer à une fresque de la biodiversité, en soirée. Sur les 15 places disponibles, 8 élus y ont pris part. Les échanges ont été très riches et leur ont permis de s'interroger sur les actions mises en place sur leurs communes.



Fête de la Nature



La Fête de la Nature est un évènement national ayant pour but d'amener le grand public au contact de la nature. Le Pays d'Iroise s'est inscrit dans cette organisation en proposant 15 sorties nature sur 10 jours, du **22 mai au 1^{er} juin 2024**.

2 sorties ont été annulées faute de participants, et les 13 autres en ont comptabilisé 124 (familles, retraités, jeunes adultes).

Les thèmes des sorties étaient variés : biodiversité dans l'agriculture, fonctionnement des milieux aquatiques, plantes sauvages des rues, faune et flore de l'estran, la nature au jardin, la vie des sols, la gestion des espaces naturels littoraux. Deux stages de photo naturaliste ont également été proposés, et la « S.T.R.I.N.G. », parodie de sortie naturaliste par la Compagnie de théâtre Mycélium, a été élue coup de cœur de l'organisation nationale de la Fête de la Nature.

En dressant le bilan de l'évènement, il a été conclu que la prochaine édition devra être allégée : les animations en semaine et hors vacances scolaires attirent peu de participants, et le temps de coordination est très important au regard des autres missions à mener.

Soirée de l'ABI

En clôture de la Fête de la Nature, une soirée de l'Atlas de la Biodiversité a été organisée le 1^{er} juin 2024 au siège communautaire. 7 stands ont permis aux participants de découvrir des acteurs locaux de la biodiversité : Bretagne Vivante, l'Estran Nature, Diaphnat Photographie, Iroise Sauvage, et les services environnements de la CCPI (biodiversité/espaces naturels, bocage et milieux aquatiques, biodéchets et jardin au naturel). Une présentation de l'ABI avec restitution publique de l'état initial des connaissances a été faite. Cette première partie de soirée a attiré une petite vingtaine de personnes. L'organisation de l'évènement en intérieur a dû influer sur cette faible participation au regard du beau temps de ce jour-là, et il nous est remonté que le siège communautaire est trop connoté politique auprès de la population. Une tenue de ce type d'évènements dans une salle communale sera préférable à l'avenir.



En revanche, la seconde partie de soirée a attiré une cinquantaine de personnes. Franck Gicquiaud y a présenté son film documentaire « Iroise Sauvage », suivi d'une discussion avec le public.

Aire Terrestre Educative

L'équipe projet ABI est **depuis septembre 2024** référente de l'aire terrestre éducative mise en place par l'école primaire publique de Kerbin à Ploudalmézeau. Ce projet vise à mobiliser les classes de CE2, CM1 et CM2 dans la connaissance naturaliste et la gestion d'un site semi-naturel mitoyen à l'école, le jardin du Moulin Neuf.

Enquête participative

Afin de faire participer les habitants du territoire à l'acquisition de connaissances, une carte interactive de saisie de données naturalistes a été élaborée. C'est le service Systèmes d'Informations Géographiques de la communauté de communes qui a élaboré cette plateforme. Les habitants peuvent y saisir leurs observations d'une vingtaine d'espèces ou groupes d'espèces, et un lien est fait vers la plateforme régionale de saisie Faune Bretagne pour ceux qui souhaitent aller plus loin.

Pour mobiliser en continu les apports sur la carte interactive et donner à découvrir les différents taxons, des Avis de recherche sont publiés (sur le site internet et la page Facebook de la CCPI) en fonction des saisons. Il s'agit d'une page A4 recto/verso donnant à découvrir le taxon : phénotype, biologie, légendes, menaces et solutions à mettre en place.

Depuis mars 2024, une centaine de données a été renseignée par une dizaine de contributeurs.



II.1.4 Communication

Newsletter élus et agents

Chaque mois, le service communication rassemble les actualités et informations importantes de la collectivité, à destination des élus et agents communaux et communautaires. Les grandes avancées et évènements de l'ABI y sont renseignées.



Site web

Une page « Atlas de la Biodiversité Intercommunale » a été créée sur le site web de la communauté de communes.

On y trouve une présentation du projet, ses objectifs et grandes étapes, un lien vers la carte interactive. Les avis de recherche y sont diffusés en continu, ainsi que la Newsletter de l'ABI. Des liens vers des documents importants y ont été créés : restitutions publiques, rapports.

<https://www.pays-iroise.bzh/ma-communaute-de-communes/actions-projets/grands-projets/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale-abi-du-pays-diroise/>

Page Facebook

La page Facebook de Pays d'Iroise Communauté, qui est suivie par 2 400 personnes, est également un vecteur de communication pour le projet d'ABI. Une info nature y est publiée chaque lundi depuis le 30 octobre 2023. Il s'agit des avis de recherche espèces, newsletters, annonces d'évènements propres à l'ABI ou à des structures associatives, conseils de lecture ou de podcasts, aménagements ou réflexes à adopter pour soutenir la biodiversité chez soi.

<https://www.facebook.com/Pays.Iroise.Communauté/>



Mag'Hirwazh

Le magazine communautaire est un bulletin d'informations de 16 pages publié 4 à 5 fois par an pour informer la population des projets de la communauté de communes. Il est disponible en téléchargement sur le site internet et envoyé physiquement dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Dans chaque numéro, un dossier de 4 pages est consacré à un projet phare de l'EPCI. La présentation du projet d'ABI a fait l'objet du dossier du Mag'Hirwazh publié en janvier 2024. A cette occasion, l'identité visuelle du projet a été réalisée par un graphiste, Thierry Le Pouliquen.

En outre, un article dédié à la biodiversité est rédigé dans chaque publication.

https://www.pays-iroise.bzh/ressources/?categorie=145&ordre_date



Näatur : la Newsletter de l'Atlas de la Biodiversité

La Newsletter de l'ABI est un document de 4 pages qui présente l'actualité du projet, un dossier avec des conseils concrets de soutien à la nature, et des focus naturalistes. Elle est rédigée 4 fois par an, deux ont été publiées à ce jour (juin et octobre 2024). Cette lettre d'infos est à destination de tous les habitants du territoire.

Elle est diffusée sur la page Facebook, en téléchargement sur le site internet de la communauté de communes, envoyée par mail à une liste d'inscrits (16), diffusée en interne à tous les agents et élus par mail, et au format papier dans les salles de pause du siège communautaire. Elle est également imprimée pour être distribuée lors d'événements.

https://www.pays-iroise.bzh/app/uploads/2024/06/NewsletterABI_JUIN2024.pdf

https://www.pays-iroise.bzh/app/uploads/2024/10/NewsletterABI_OCT2024.pdf

| II.1.5 Mise en œuvre d'actions

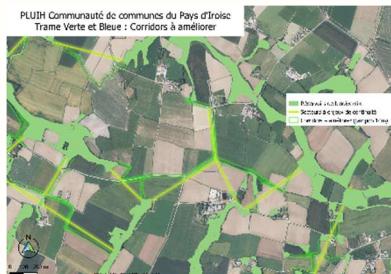


Lampaul-Ploudalmézeau : colonie de chiroptères dans l'église

L'équipe ABI a été contactée par la mairie de Lampaul-Ploudalmézeau au sujet d'une colonie de reproduction d'Oreillard gris dans les combles de son église. La municipalité prévoit des travaux et s'interroge sur les précautions à prendre pour protéger cette colonie. Plusieurs prospections ont été effectuées en 2023/2024 afin de confirmer l'espèce, estimer la taille de cette colonie et comprendre l'utilisation de l'édifice par les chiroptères. Des contacts réguliers ont lieu entre la commune, la CCPI et des naturalistes locaux, et la commune sera accompagnée tout au long de son projet de travaux.

Rencontres avec des agriculteurs

Plusieurs agriculteurs du territoire désireux d'améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité sur leurs parcelles ont contacté la CCPI pour être aiguillés. Deux animations grand public ont eu lieu sur des exploitations, et deux chantiers participatifs de création de mares sont prévus pour 2025.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Depuis fin 2023, l'équipe ABI travaille de concert avec l'équipe aménagement dans le cadre de l'élaboration du PLUi, concernant la création de la Trame Verte et Bleue et les orientations et prescriptions favorables à la biodiversité et aux continuités écologiques. Les cartographies de milieux naturels de l'état initial de la connaissance ABI ont notamment été utilisées.

Evolution de la gestion d'espaces

Un enjeu important de l'ABI est l'évolution des pratiques de gestion des espaces verts et naturels communaux. La gestion du Vallon du Stang à Plougonvelin a d'ores et déjà été revue. Cet espace bénéficiera d'un diagnostic écologique en 2025, qui permettra de réorienter sa gestion à long terme.

| II.1.6 Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats

Actions prévues	Statut de réalisation	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...) ou résultats attendus	Apprentissage, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises
Action N°1 : Lancement de la démarche et mobilisation des partenaires et acteurs	Réalisée	06/2023	09/2023	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première réunion du COPIL en septembre 2023 : participation forte des élus locaux ▪ Réunions d'informations dans les communes : peu de rendez-vous sollicités par les équipes municipales (6) ▪ Identification des compétences sur le territoire, acteurs et partenaires à mobiliser : effectué 	Difficulté de mobiliser les équipes municipales très sollicitées par ailleurs. Mesures prises : relances régulières et contacts surtout avec les élus référents du projet
Action N°2 : Etat des connaissances : diagnostic des enjeux sur le territoire	Réalisée	06/2023	06/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Productions : rapport « faune », rapport « flore », rapport « contexte général, habitats naturels et poissons » ▪ Création d'une base données naturalistes en interne 	Difficulté d'avoir accès à certaines données (bocage, poissons). La donnée est donc partielle.
Action N°3 : Construction du plan de prospection	En cours	02/2024	10/2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Premières réflexions en Cotech en février 2024 au regard de l'état initial de la connaissance. Poursuite des réflexions en commission biodiversité et milieux aquatiques (06/2024), cotech (09/2024) et copil (09/2024) ▪ En cours : formalisation des cahiers des charges pour les prestations 	Difficulté : mobilisation des communes pour la proposition de sites publics supports d'études
Action N°4 : Réalisation des inventaires complémentaires	En cours	04/2024	12/2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déjà effectué : 07/2024 : semaine de prospections invertébrés par le GRETIA – Depuis 03/2024 et jusque fin 2025 : prospections flore par le CBNB – Eté 2024 : lancement Vigie-Chiro en interne, Pose de piéges-photos en interne ▪ Attendus à minima pour 2025 : Cartographie des habitats littoraux <p>Cartographie des milieux boisés</p> <p>Cartographie des landes et tourbières</p> <p>Diag écologique de parcelles publiques</p> <p>Etudes chiroptères (espèces présentes + gîtes de reproduction)</p> <p>Etude sur les lavoirs pour les amphibiens</p> <p>Etude spécifique Tréouergat</p>	<p>Nécessité de bien anticiper les demandes de prestations : les plans de charge des associations naturalistes se remplissent rapidement.</p> <p>Résultat : peu de prestations menées en 2024</p> <p>Mesure prise : meilleure anticipation fin 2024 pour les plans de charge 2025</p>

Action N°5 : Mobilisation et sensibilisation des habitants, élus et agents communaux	<i>En cours</i>			<p><i>Formation/sensibilisation élus et agents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisé : fresque de la biodiversité, formation au comptage des oiseaux des jardins ▪ Attendus : gestion différenciée des espaces verts <p><i>Sensibilisation grand public :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisé : Jour de la Nuit, Fête de la Nature, Oiseaux des jardins, 2 Newsletter de la biodiversité diffusées, création d'une carte interactive et diffusion de 8 avis de recherche espèces, communication hebdomadaire sur Facebook, mise à jour de la page web CCPI - ABI ▪ Attendus : poursuite de la communication (site web, Facebook, 7 newsletters, 16 avis de recherche), Fête de la Nature 2025 et 2026, Nuit de la chouette 2025, présence sur les marchés en 2025 <p><i>Sensibilisation des scolaires : ATE école Kerbin Ploudalmézeau</i></p>	<i>L'organisation d'évènements demande un temps agent très important, nécessite une vigilance de trouver un équilibre avec les autres missions : administratif, concertation, inventaires naturalistes</i>
Action N°6 : Elaboration d'un plan biodiversité du territoire	<i>Prévue</i>	09/2025	06/2026	<i>Attendus : Analyse des données naturalistes avec intégration des inventaires complémentaires, précision des zones à enjeux et continuités écologiques, élaboration d'un plan de recommandations et d'actions, en concertation avec les élus et les agents à minima</i>	<i>Risque de difficulté de mobilisation des élus durant la période électorale de 2026 : nécessité d'anticiper la concertation, et travail avec les futures équipes fin 2026</i>
Action N°7 : Restitution	<i>Prévue</i>	03/2026	06/2026	<i>Attendus : Restitution des résultats aux élus, partenaires et à la population, réalisation de cartographies et de documents synthétiques par commune présentant le patrimoine naturel, enjeux et actions de préservations, rédaction du rapport final et d'un rapport de synthèse pour le grand public</i>	<i>Idem que pour l'action n°6</i>
Action N°8 : mise en œuvre des actions post-ABI	<i>Prévue</i>	03/2026	...	<i>Mise en œuvre des actions découlant du plan pour la biodiversité – réflexion sur les modalités de mise à jour des données et de l'actualisation du plan d'actions</i>	<i>Risque de manque de moyens financiers et humains, implication des communes : nécessité de mobiliser les élus pour un portage politique fort</i>

II.2 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC

Année 2025 :

- Inventaires naturalistes, la plupart via des prestataires et une petite partie en interne
- Evènements grand public : Fête de la Nature, Nuit de la Chouette, présence sur plusieurs marchés
- Formations et ateliers autour de la gestion raisonnée des espaces (espaces verts, jardins)
- Communication : poursuite des actions comme la Newsletter ABI et diffusion des Avis de recherche
- 2 chantiers participatifs de création de mares chez des agriculteurs
- Prédéfinition des enjeux et trame de plan d'actions

Année 2026 (jusqu'en juillet) :

- Définition des enjeux du territoire et tenue de groupes de travail plan d'actions
- Rédaction du diagnostic et du plan d'actions finaux, d'un document de synthèse grand public, restitutions publiques (Journée de l'ABI) et politiques

Post ABI :

- Recherche de financements pour la mise en œuvre des actions
- Mise en œuvre d'actions prioritaires du plan d'actions
- Inscription dans le réseau Territoires Engagés pour la Nature

Des pistes d'actions à inscrire au plan d'actions peuvent d'ores et déjà être identifiées :

- Donner aux communes et à la communauté de communes les moyens de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts (formation, conseil, acquisition de matériel)
- Accompagnement technique pour la création de sentiers de découverte de la nature
- Mobiliser habitants et associations de patrimoine pour la gestion écologique des lavoirs
- Intégrer la biodiversité en amont de chaque projet d'aménagement
- Réaliser un inventaire du potentiel d'accueil de la biodiversité dans tous les bâtiments publics en vue de formuler des préconisations
- Accompagner techniquement tous les types d'acteurs pour l'accueil et la bonne cohabitation avec la faune sauvage sur leurs propriétés
- Accompagnement technique (et financier ?) des agriculteurs et particuliers pour la création de mares
- Restaurer des sites dégradés (restauration d'habitats naturels, désimperméabilisation, libre évolution etc.)

II.3 Autoévaluation

Par rapport à la fiche de projet initiale, les objectifs ont été atteints concernant les actions de communications et de sensibilisation prévues. La seconde phase du projet devra cependant permettre de proposer aux habitants et aux élus davantage de sorties naturalistes d'acculturation aux sciences participatives (PopReptile, Nuit des dragons, Propage/Florilège avec des participants néophytes).

La carte interactive fonctionne relativement bien et permet d'identifier un petit réseau de naturalistes amateurs impliqués, mais la communication est difficile à l'échelle intercommunale (avis de recherche espèces, Newsletter). A l'avenir, des communications plus régulières seront faites dans les bulletins d'information communaux, davantage consultés que la page web ou la page Facebook.

Certaines animations réalisées dans le cadre de la Fête de la Nature ont permis de répondre à l'objectif de mobilisation citoyenne sur des actions concrètes favorables à la biodiversité, mais l'effort en ce sens devra être renforcé sur la seconde phase du projet. Il ressort de cette première phase que des animations régulières tout au long de l'année seraient plus efficientes que de nombreuses animations sur une semaine.

Bien qu'il ne fût pas initialement prévu d'intervenir auprès des scolaires, compte-tenu du programme préexistant d'éveil à l'environnement, l'équipe ABI a répondu positivement à une demande d'accompagnement d'une école dans un projet d'Aire Terrestre Educative.

Concernant les inventaires complémentaires, bien que peu d'études aient été menées en 2024, le programme 2025 devrait permettre de remplir une majorité des objectifs initiaux, c'est-à-dire :

- Des cartographies d'habitats naturels (espaces littoraux peu connus, landes et boisements)
- Une étude globale sur la flore vasculaire (2024-2025)
- Deux études concernant les chauve-souris (gîtes et points d'écoute)
- Les oiseaux, groupe le mieux connu, seront étudiés uniquement sur la commune de Tréouergat et via la promotion de la plateforme Faune Bretagne
- Une étude sur les lavoirs accueillant des amphibiens
- Un inventaire PopReptile réalisé en interne
- Les invertébrés ont été prospectés sur le territoire par le GRETIA, et seront considérés lors d'une prestation de diagnostic écologique sur des parcelles publiques

Concernant les poissons d'eau douce, une étude est prévue mais n'a pas été identifiée comme prioritaire par le Comité Technique. La faune et la flore des laisses de mer et de la zone intertidale ne seront pas étudiées dans le cadre de l'ABI car le choix a été fait de concentrer les études sur la partie terrestre du territoire.

Le projet d'ABI aura déjà permis une mise à jour des connaissances sur les espaces naturels littoraux gérés par la CCPI, et ainsi de prévoir une adaptation de la gestion de ces sites. De la même manière, deux communes (Plouarzel et Lampaul-Plouarzel) ont fait la demande et obtenu des listes des espèces connues sur certaines parcelles, pour orienter leurs choix d'aménagement.

En termes de concertation politique, des présentations régulières des actualités de l'ABI sont réalisées au cours de diverses instances (COPIL ABI et commissions biodiversité et milieux aquatiques). Cependant, il apparaît difficile de mobiliser les élus, qui étaient moins nombreux au deuxième COPIL qu'au premier. Des échanges sont toutefois réguliers avec plusieurs communes qui souhaitent s'engager dans des actions pour la biodiversité.

Des groupes de travail pour l'élaboration du plan d'actions seront menés à partir de l'automne 2025 avec les élus volontaires. Ce document devra ensuite être voté lors d'un Conseil Communautaire.

Les élections municipales et communautaires de mars/avril 2026 seront probablement un frein pour l'adoption du document. Le projet d'ABI et ses résultats devront dans tous les cas être également présentés aux nouvelles équipes à l'automne 2026, pour une appropriation et une mise en œuvre rapides.

En parallèle, la multiplication des actions de sensibilisation en 2025 devrait donner plus de visibilité au projet et permettre de « raccrocher » certains élus.

